

EXTRAIT DU REGISTRE DES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 décembre 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres en exercice : 57

Quorum : 29

Date de convocation : 5 décembre 2025

Votants présents (38) : Monsieur Eric MATHIEU ; Monsieur Roland MILLERY ; Monsieur Denis VALLANCE ; Monsieur Charles FRANÇOIS ; Monsieur Denis THOMASSIN; Monsieur Hervé MANGENOT ; Madame Cécile DENIS ; Monsieur Jérôme RUFFIN ; Madame Martine MICHEL ; Monsieur Alain GRIS ; Monsieur Benjamin VOINOT ; Madame Jacqueline PESCARA; Madame Nathalie CROSNIER ; Madame Sonia CHAUMONT ; Monsieur Daniel THOMASSIN ; Madame Geneviève LOCH ; Monsieur Patrick AUBRY; Monsieur Denis VETIER ; Madame Marianne BASELLO ; Monsieur Alain GODARD ; Monsieur Patrick DETHOREY ; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Jean Jacques TAVERNIER ; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Madame Corinne FERRARO ; Monsieur Philippe PARMENTIER ; Monsieur Daniel VATTANT ; Monsieur Benoît GARNIER ; Madame Laurence BROQUERIE ; Monsieur Samuel GRIS ; Monsieur Francis STEPHANI ; Monsieur Roland HUEL ; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Élisabeth DELCROIX; Monsieur Cyril BICHET ; Monsieur Claude DELOFFRE ; Madame Nathalie AUFRÈRE.

Avaient donné procuration (6) : [ALLAMPS] Madame Clothilde MATHIOT à Monsieur Denis VALLANCE ; [BULLIGNY] Madame Marie-Thérèse VAILLANT à Monsieur Alain GRIS ; [COLOMBEY LES BELLES] Monsieur Patrice BONNEAUX à Madame Jacqueline PESCARA ; [FAVIERES] Madame Valérie HOFFMANN à Monsieur Denis VETIER ; Madame Françoise VALLANCE [SELAINCOURT] à Madame Geneviève LOCH [CREPEY] ; [VANNES LE CHATEL] Madame Magali DANIELCZYK à Madame Nathalie AUFRERE.

Avaient donné pouvoir (1) : [BAGNEUX] Monsieur Ludovic DELOCHE à Bruno COURTOIS

Présents	35	Votants	41	Procuration	6	Pouvoir	1
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Claude DELOFFRE

CC_2025_201 Autorisation donnée au Président pour déposer un dossier de demande d'aide auprès du dispositif CLIMAXION dans le cadre d'une étude d'opportunité et des travaux pour la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de réduction des consommations, la Communauté de communes souhaite s'inscrire dans une logique vertueuse répondant aux obligations réglementaires, notamment celles du décret tertiaire imposant une diminution progressive des consommations énergétiques des bâtiments à usage tertiaire.

L'EHPAD « Les grands jardins », dont la rénovation énergétique globale est déjà programmée et afin de renforcer l'efficacité de cette rénovation et d'optimiser les investissements, il est envisagé de mutualiser les études et travaux en intégrant la pose de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment et celui du centre technique intercommunal.

L'objectif est de mettre en place une autoconsommation collective, permettant :

- De réduire la facture énergétique,
- De valoriser les surfaces disponibles,

- De contribuer à la production d'énergie renouvelable locale,
- De répondre aux exigences réglementaires et aux objectifs de neutralité carbone.

Pour accompagner cette démarche, la Communauté de communes souhaite solliciter le dispositif CLIMAXION, porté par la Région Grand Est et l'ADEME, qui soutient les projets d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Ce dispositif permettra de financer l'étude d'opportunité préalable à la réalisation des travaux.

Cette étude et les travaux le cas échéant seront menés conjointement avec le projet global de rénovation énergétique de l'EHPAD, afin d'assurer une cohérence technique et financière.

Compte tenu de ces éléments,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire,

Vu le dispositif régional CLIMAXION porté par la Région Grand Est et l'ADEME,

CONSIDÉRANT la volonté de la Communauté de communes de s'inscrire dans une démarche vertueuse de transition énergétique,

CONSIDÉRANT que le projet consiste à étudier l'opportunité de poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du centre technique communautaire et de l'EHPAD, afin de mettre en place une autoconsommation collective, puis de mener les travaux le cas échéant,

CONSIDÉRANT que cette opération répond aux exigences du décret tertiaire et contribue à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de réalisation d'une étude d'opportunité pour la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective sur les bâtiments précités ;

AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande d'aide auprès du dispositif CLIMAXION pour financer cette étude et pour les travaux relatifs à la pose des panneaux photovoltaïques qui pourraient être menés ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents afférents à cette opération

Le secrétaire de séance
Claude DELOFFRE

Le Président,
Philippe PARMENTIER